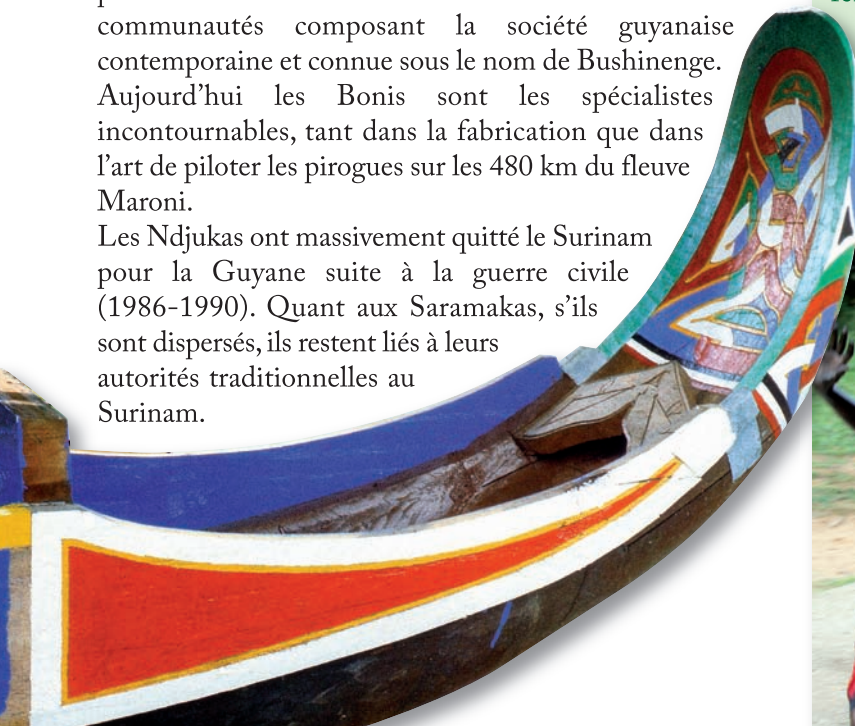


Les Noirs marrons

La résistance des africains à l'esclavage débouche sur la constitution de groupes rebelles au système social : à la fin du 18^{ème} siècle, des "nègres marrons" venus du Surinam, les Bonis, s'installent sur la rive française du Maroni et créent des sociétés autonomes. Déjà les Ndjukas et les Saramakas avaient vu leur indépendance reconnue par les Hollandais en 1760. Ils constituent l'une des communautés composant la société guyanaise contemporaine et connue sous le nom de Bushinenge. Aujourd'hui les Bonis sont les spécialistes incontournables, tant dans la fabrication que dans l'art de piloter les pirogues sur les 480 km du fleuve Maroni.

Les Ndjukas ont massivement quitté le Surinam pour la Guyane suite à la guerre civile (1986-1990). Quant aux Saramakas, s'ils sont dispersés, ils restent liés à leurs autorités traditionnelles au Surinam.



L'origine du Tembê remonte au 17^{ème} siècle, date des premières habitations esclavagistes en Guyane hollandaise. Le Tembê, c'est l'art du fleuve, il définit l'ensemble des arts marrons. Composé de dessins géométriques entrelacés, construits à la règle et au compas, cet art s'exprime à travers la peinture, la sculpture et la couture, déclinant des symboles souvent dédiés à la femme aimée. On le retrouve partout dans la vie du Fleuve : le Kopo (triangle faitier de la maison), la porte ou la façade de la maison, la tête de pirogue, la pagaie, mais également les objets de la vie quotidienne comme les calebasses. Ce n'est que récemment que le tableau peint sur bois ou sur toile est apparu.



Carnaval de Kourou, les "nèg-marrons"

Bagne et orpaillage

Après 1848, la fin de l'esclavage, qui représente près de 13 000 personnes sur les 19 000 habitants de la Guyane, a pour conséquence le départ de la main d'œuvre servile hors des plantations, et l'effondrement de l'économie.

La découverte de l'or en 1855 intervient dans une colonie frappée de plein fouet par les bouleversements sociaux provoqués par l'abolition.



Cette ruée vers l'or culminera vers 1930. Elle attire de nombreux émigrants provenant essentiellement des Antilles (Sainte-Lucie) et signera la fin définitive des plantations au bénéfice des petites exploitations familiales vivrières : l'abattis. Elle engendre également l'émergence d'une nouvelle société créole, intermédiaires commerciaux entre bourgs du littoral et placers.

Dans l'intention de renouveler la main d'œuvre, Napoléon III décide en 1852 la déportation des forçats vers la Guyane : à partir de 1854 la commune de Saint-Laurent-du-Maroni devient le centre administratif du système pénal vers lequel seront déportés environ 80 000 prisonniers. En 1938 sont abolies dans le droit pénal français toutes les peines de travaux forcés, cependant la fermeture effective n'aura lieu qu'en 1946 et les derniers rapatriements en 1953.

Les contes : Au confluent des traditions africaines, amérindiennes et européennes, les contes guyanais empruntent à chacun de ces mondes et en intègre les personnages.

Ils puisent souvent leur origine dans l'ancienne société des esclaves : le tigre est fort, riche, il représente le maître ; le macaque est ignorant, c'est l'esclave qui ignore encore les manières européennes ; quant à la tortue elle représente l'esclave créole, rusée, elle sait se jouer de la volonté du tigre.

Le carnaval vient d'Europe, mais on danse au son du tambour africain, et la plupart des thèmes sont issus de la culture des esclaves : jeux-farine, coupeurs de canne, nèg-marrons.

Maison de gardien du bagne sur l'île Royale





Les "Chinois"

C'est en 1820 que les premiers Chinois arrivent en Guyane, d'autres suivront en 1860 puis 1877 : ils sont censés fournir de la main d'œuvre aux plantations, mais abandonnent très vite les travaux de la terre au bénéfice du commerce.

Cette communauté va contrôler l'activité commerciale du département : alimentation, quincaillerie, et elle pèse toujours de façon importante dans l'économie. Les premiers arrivés se sont fondus dans le groupe créole, gardant leur nom comme témoignage de leur origine chinoise.



Association chinoise Fa Kia Kon So à Cayenne

Les "Libanais"

Installée depuis la fin 19^{ème}, début 20^{ème} siècle, la petite communauté de Syriens et Libanais compense sa faiblesse numérique par un poids socio-économique important. Les premiers venaient de l'empire ottoman, d'autres, venus après 1945, vivaient dans le Liban sous mandat français.

Aujourd'hui les groupes antillais voient en la Guyane l'expansion naturelle de leur marché économique devenu trop étroit et de nombreuses sociétés antillaises s'y installent, en particulier dans la distribution.

La culture créole

Faute d'ouvriers agricoles, les "habitants" disparaissent : vers 1875, il n'y a plus qu'une vingtaine de famille de blancs à vivre en Guyane. Une nouvelle culture apparaît, entre assimilation et métissage.

A Cayenne l'architecture créole se développe grâce aux profits du commerce de l'or : le charme du centre ville doit beaucoup aux maisons bâties entre la fin du 19^{ème} siècle et les années 1920.

Encore majoritaires il y a peu, les Guyanais créoles ne représentent toutefois aujourd'hui plus qu'un tiers de la population, ils habitent généralement sur le littoral et contrôlent l'essentiel du pouvoir politique local.



Madras antillais au marché



Maison créole à Cayenne

Les Antillais

De nombreux Martiniquais ont fui leur pays après l'éruption de la Montagne Pelée le 8 mai 1902. C'est ainsi qu'une forte communauté martiniquaise s'est installée à Rémire-Montjoly.

La départementalisation

En 1946, la Guyane prend le statut de département français d'outre-mer, marquant ainsi la rupture avec l'ancien régime colonial.

Le développement de la fonction publique amène un niveau de vie élevé, alors que la production reste insignifiante, tributaire des coûts élevés, de la faiblesse numérique de la population, de la dépendance commerciale de l'hexagone et du manque criant d'infrastructures. L'agriculture, malgré des plans successifs souvent peu réalistes, peine à se moderniser.

En 1982, par la loi de décentralisation, la Guyane devient aussi une région française d'outre-mer (ROM). Un transfert de compétences s'opère vers les collectivités territoriales, qui vont devenir des acteurs du développement de la Guyane.